
Charte Installation

Jeunes Agriculteurs Gironde / Les Vignerons de Tutiac

Entre :

Jeunes Agriculteurs de Gironde
Représenté par la Présidente Bérénice Walton
17 Cours Xavier Arnoz
33082 Bordeaux Cedex

Les Vignerons de Tutiac
Représentés par le Président Stéphane Héraud
La Cafourche
33860 Marcillac

Cette charte est conçue pour faciliter et simplifier l'installation de jeunes agriculteurs, dans le domaine de la viticulture.

1 / AIDES FINANCIERES

- 4000 €/ha d'aide à la trésorerie sans intérêts – Assurance multirisque obligatoire (Négociation Groupe) – remboursable sur 5 ans dès la première répartition
- Prise de capital social progressive sur 5 ans

2 / AIDES AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- Accompagnement des Jeunes Agriculteurs auprès des différents organismes : Banques, Chambre d'Agriculture/ADAR, Notaires, Comptables...
- Suivi des Techniciens viticoles sur le terrain – suivi obligatoire et renforcé pour les Jeunes Agriculteurs bénéficiant de l'aide à la trésorerie
- Tables rondes thématiques tous les 6 mois

3 / AIDES A L'ACCES AU FONCIER

- Mise en lien entre Jeunes Agriculteurs et adhérents cédants sans repreneur
- Acquisition progressive de foncier : réalisation de stockage et portage avec la SAFER

Fait à Bordeaux le 20 mai 2016,

Pour Jeunes Agriculteurs Gironde
Bérénice Walton

Pour Les Vignerons de Tutiac
Arnaud Courjaud